



DEMANDE D'INSCRIPTION SOCIALE À LA MAIRIE DE PAMPELUNE

☐ EN MON PROPRE NOM – DONNÉES PERSONNELLES:	
PRÉNOM ET NOMS:	
NUMÉRO D'IDENTITÉ NIE/PASSEPORT:	TÉLÉPHONE:
E-MAIL:	
DATE DE NAISSANCE:	LIEU DE NAISSANCE:
☐ EN REPRÉSENTATION – DONNÉES DU REPRÉSENTANT:	
PRÉNOM ET NOMS:	
NUMÉRO D'IDENTITÉ NIE/PASSEPORT:	TÉLÉPHONE:
E-MAIL:	
DATE DE NAISSANCE:	LIEU DE NAISSANCE:

ADRESSE AUX FINS DE NOTIFICATIONS :

- ☐ MOYENS ÉLECTRONIQUES. Adresse e-mail :
- ☐ ADRESSE :

Veuillez indiquer les membres composant la cellule familiale, le cas échéant :

- | | |
|---------|---------|
| • | • |
| • | • |
| • | • |

SITUATION DE RÉSIDENCE :

- ☐ En situation de rue, vivant dans des espaces publics ou des bâtiments squattés.
- ☐ Résidant dans des locaux non aménagés, des débarras ou des fourgonnettes.
- ☐ Dans un logement ou une chambre

Adresse du lieu de résidence ou de nuitée habituel :

CONDITIONS À REMPLIR :

Pour remplir les conditions donnant droit à l'inscription au registre municipal avec domiciliation auprès de la mairie, vous devez avoir une **résidence habituelle à Pampelune**.

La véracité de cette situation sera vérifiée dans les bases de données auxquelles la mairie de Pampelune a accès ; celle-ci pourra procéder à des vérifications d'office concernant le lieu de résidence réel. De plus, vous pourrez joindre à cette demande autant **de preuves admissibles en droit** que vous le souhaitez, afin de justifier cette situation.



Vous devez vous trouver dans l'une des situations suivantes : vivre dans des espaces publics, des bâtiments squattés, des locaux, des débarras non aménagés ou des habitations mobiles telles que des fourgonnettes, et **avoir besoin d'une inscription fictive au registre municipal des habitants à des fins de notification.**

Si vous **résidez dans un logement** sans l'autorisation du propriétaire, sachez que vous avez le droit de demander votre **inscription d'office au registre municipal pour ce logement**. Dans ce cas, vous pouvez vous rendre au bureau du registre des habitants (sur rendez-vous) et demander votre inscription d'office à cette adresse. Vous devrez signer un formulaire et joindre une copie de vos pièces d'identité (passeport, NIE, DNI). Si vous disposez de documents attestant de votre résidence (justificatifs de paiement, contrat de location d'une chambre, etc.), vous pouvez également les joindre. La mairie de Pampelune procédera aux vérifications nécessaires et, si votre résidence à cette adresse est confirmée, procédera à votre inscription d'office au registre municipal des habitants.

AUTORISATIONS ACCORDÉES À LA MAIRIE DE PAMPELUNE :

En déposant cette demande, vous **AUTORISEZ**, conformément à l'article 28 de la Loi 39/2015 du 1^{er} octobre relative à la procédure administrative des administrations publiques, la mairie de Pampelune à :

- Consulter les fichiers publics détenus par les différentes administrations publiques compétentes et auxquels la mairie de Pampelune a accès.
- Procéder à la vérification d'office de votre lieu de résidence ou de nuitée, qu'il s'agisse d'un logement, d'un espace public, d'un bâtiment ou d'un local.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR :

Par la présente demande, la personne **DÉCLARE sous sa responsabilité** que les informations qui y figurent sont **véridiques**.

Il est obligatoire d'indiquer le lieu de résidence ou de nuitée habituel.

À Pampelune-Iruña, le

Signature du demandeur ou de son représentant

Protection des données : la mairie de Pampelune est responsable des données à caractère personnel qui seront utilisées dans le but de gérer la tenue du registre municipal dans l'exercice de ses pouvoirs publics. Vous disposez d'un droit d'accès à ces données, de rectification en cas d'inexactitude et de suppression, ainsi que d'autres droits, en vous adressant au Registre général (C/Mayor 2, 31001 Pampelune) ou via le guichet électronique. Vous pouvez consulter la liste des traitements et les informations complémentaires sur www.pamplona.es

Si vous incluez des données de tiers dans le cadre de l'inscription, vous devez, avant leur inclusion, les informer des éléments mentionnés au paragraphe ci-dessus et, le cas échéant, obtenir leur consentement exprès pour le traitement de leurs données.